

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET INSCRIPTION A L'IFAC pm

Site internet [ifac pm - apprentissage](http://ifac-pm.com)

L'IFAC pm propose des offres d'entreprise sur son site internet : [Offres d'apprentissages IFAC pm](http://ifac-pm.com)

Procédure pour intégrer l'IFAC pm :

- Démarcher les entreprises pour proposer sa candidature à la signature d'un contrat d'apprentissage (L'employeur fait les démarches auprès de son OPCO ou de sa chambre consulaire CMA pour établir le contrat d'apprentissage ([Formulaire Cerfa 10103*14](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1319) est téléchargeable sur Internet <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1319>))

- Le contrat peut être signé à tout moment de l'année (pour une personne âgée de 15 ans (Classe de 3ème terminée) à 29 ans révolus.

- Indiquer sur le contrat d'apprentissage le nom de l'IFAC pm

- Dès signature du contrat d'apprentissage, l'employeur ou la famille transmet les trois exemplaires de ce contrat à l'IFAC pm

- L'IFAC pm rédige la convention de formation et la transmet à l'employeur pour signature.

- A la réception du contrat d'apprentissage, l'IFAC pm invite l'employeur et l'apprenti à la rentrée et envoie le dossier d'inscription à l'IFAC pm avec le calendrier d'alternance.

Les 45 premiers jours d'entreprise (hors jours de CFA) constituent la période probatoire ([Article L 6222-18 alinéa 1](#) du code du travail) qui permet à chaque partie de rompre de manière anticipée, et sans motivation, le contrat : [Contrat d'apprentissage | Service Public](#)

IFAC pm 2025-2026 : Principales rentrées

Diplôme	Jour de la rentrée collective	Délai des rentrées individuelles : dès signature du contrat
CAP 1ère année	22/09 et 27/10/25	23/02/26
1ère Bac Pro « Commerce »	15/09/25	19/01/26
CS Boulangerie, CS Pâtisserie et CS Coiffure	22/09/25	1/12/25
CS Desserts de restaurant	15/09/25	17/11/25
BP Boulanger et BP Coiffure	27/10/25	Délai de signature du contrat avec employeur 31/10/25
BTS « Maroquinerie »	A fixer courant mai-25	A fixer courant mai-25
Fabriquant Maroquinier d'art	A fixer courant mai-25	A fixer courant mai-25

CANDIDAT QUI A VALIDÉ SA CLASSE DE 3^{ème} MAIS QUI N'A PAS ENCORE 15 ANS AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Une solution : établir avec l'employeur, la famille, le rectorat et l'IFAC pm une convention de stage « Période de Formation en Milieu Professionnelle PFMP » mise en place par le Décret n°2014-1031 du 10 septembre 2014 et [article L6222-1 de la loi du 5 septembre 2018](#)

Procédure établie par le rectorat et à suivre :

1. Par le jeune et son représentant légal :

Dès lors qu'une entreprise prête à embaucher le jeune à sa date anniversaire a été identifiée par la famille :

- Demander à l'employeur de fournir un engagement écrit pour le projet de convention et le futur contrat d'embauche
- Vérifier auprès de l'IFAC pm (pôle apprentissage : 03 81 97 36 37) la disponibilité d'une place pour l'accueil du jeune
- Transmettre l'ensemble des documents à l'IFAC pm. pour visa du directeur.
- Inscrire le jeune à l'IFAC pm : pôle apprentissage (RDV : 03 81 97 36 37)

2. Par l'entreprise :

- Fournir une attestation écrite d'engagement à établir une convention (du 1er septembre à la date anniversaire des 15 ans) et un projet de contrat à la famille ;
- Renseigner très précisément la convention (coordonnées, horaires, assurance, gratification, transport etc.) et la viser dès réception et retourner les documents à la famille qui se charge de les transmettre à l'IFAC

Mise en place de la convention :

Le 1er septembre, début du stage chez le futur employeur

Au cours de la période de stage, si une semaine de CFA est programmée, le stagiaire vient à l'IFAC pm

A la date anniversaire des 15 ans, signature du contrat d'apprentissage (cf procédure en page 1)

Avantages :

Début de formation dès que le futur apprenti de moins de 15 ans (classe de 3^{ème} terminée) trouve une entreprise

Aucune semaine de CFA manquée

Inconvénients :

Employeurs et familles peuvent mettre un terme à la convention à tout moment : futur apprenti doit rechercher un contrat d'apprentissage pour intégrer l'IFAC pm

Obligation de scolarisation quand on a 14 ans

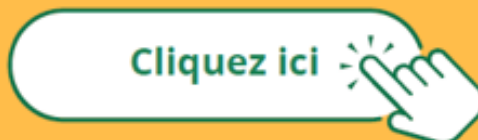
PROCEDURE INSCRIPTION IFAC pm

1 Avant de vous connecter, pensez à préparer les documents suivants



- Photo d'identité
- Pièce d'identité valide recto verso
- Copie du dernier diplôme ou relevé de notes de l'examen
- Derniers bulletins scolaires
- Attestation de recensement (obligatoire pour 16 ans et +)
- Attestation sécurité sociale mentionnant l'apprenti
- Contrat d'apprentissage (cerfa 10103*13)
- RQTH et/ou PAI si l'apprenti est concerné par la mesure

2 Pour démarrer l'inscription



3 Cliquez sur nouvelle candidature

Demande de nouvelle candidature



Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetVParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2025-2026 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "Nouvelle candidature" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

Nouvelle candidature

identifiant
Mot de passe

Se connecter

Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?

4 Complétez les informations demandées



Etat civil : Coordonnées de l'apprenti



Responsable légal pour les apprentis mineurs ou personne à contacter en cas d'urgence pour les apprentis majeurs



Souhaits de formation / Informations complémentaires (si nécessaire)



5 Insérez vos fichiers 50 Mo maxi par document

Envoi de fichiers

Préinscription

Pièce d'identité recto verso en cours de validité *

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

Diplômes obtenus (ou relevé de note de l'examen) *

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

Derniers bulletins scolaires *

Glissez un fichier ici ou [parcourez votre ordinateur](#) pour joindre un document

6 Complétez :

- Le 2ème parent
- Tuteur, si différent des parents
- Dernier diplôme et dernière classe suivie par l'apprenti
- Difficulté scolaire ou personne en situation de handicap

Et cliquez sur

Étape suivante

Abandonner

7 Le récapitulatif de vos informations apparaît

Rendez vous en bas de page

- ☒ Choisissez votre mot de passe (pensez à l'enregistrer)
- ☒ Acceptez les mentions légales
- ☒ Validez

Votre compte

Vous êtes sur le point de valider votre candidature. Assurez-vous que les informations ci-dessus sont correctes : une fois votre candidature validée, vous ne pourrez la modifier qu'en accédant à votre espace candidat. Obtenir le récapitulatif au format PDF.

Mot de passe *

Confirmez votre mot de passe *

Mentions légales

L'approbation des mentions légales est nécessaire pour enregistrer la candidature.

Vie privée *

Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en contactant le service apprentissage de votre centre de formation.

J'approuve les mentions légales ☒

Valider

Abandonner

8 Vous recevez votre mail de confirmation



Votre dossier est en cours de traitement au CFA

Confirmation

Votre candidature a été enregistrée le 15/05/2025 à 10:06.
Le suivi de votre dossier est disponible en ligne en utilisant les informations ci-dessous :

Adresse : <https://site-montbeliard.org/cloud/index.php/gestion/candidature/>
Identifiant : CNDRETES
Mot de passe : Votre mot de passe a été enregistré et sécurisé. En cas d'oubli, pensez-y : Mot de passe oublié ou contactez le centre de formation.

La demande a été transmise au CFA du pays de Montbéliard.

[Retourner à la page de connexion](#)

 Candidature enregistrée le 15/05/2025	 Renseignements 3/7	 Documents 1/7	 Suivi du dossier
--	---	---	---

Votre candidature

Votre dossier est en attente de validation par le centre de formation.
Obtenir le récapitulatif au format PDF.

[Modifier votre candidature](#)

Pensez à conserver l'identifiant qui vous permettra de suivre votre dossier

Une difficulté ?

Vous pouvez nous joindre au :

03.81.97.36.37



Une fois votre inscription terminée
Prévenez-nous par mail à :

contact@ifac-pm.com